



TRANSAT A.T.INC.
QUATRIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 octobre 2009

LE 16 DÉCEMBRE 2009

Relations avec les investisseurs

M. Denis Pétrin
Vice-président finances et administration et
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers

TSX: TRZ.B, TRZ.A

TRANSAT A.T. INC.
BILANS CONSOLIDÉS

	Au 31 octobre 2009	Au 31 octobre 2008 [redressé – note 2]
(en milliers de dollars) (non vérifiés)	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 552	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [notes 2 et 3]	244 250	228 352
Débiteurs	105 349	119 852
Impôts sur les bénéfices à recevoir	25 083	4 095
Actifs d'impôts futurs [note 2]	12 860	11 382
Stocks	9 823	11 412
Frais payés d'avance [note 2]	30 447	46 747
Instruments financiers dérivés [note 2]	6 770	112 259
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	30 578	32 094
Total de l'actif à court terme	645 712	711 960
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [notes 2 et 3]	28 476	28 345
Placements dans des PCAA [note 4]	71 401	86 595
Dépôts	12 014	18 526
Actifs d'impôts futurs	10 454	16 097
Immobilisations corporelles [notes 2 et 10]	122 911	154 379
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels [notes 2, 5 et 10]	160 156	168 718
Instruments financiers dérivés [note 2]	9 488	11 002
Placements et autres actifs [notes 2 et 6]	68 891	71 592
	1 129 503	1 267 214
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	266 445	282 440
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	21 029	23 231
Impôts sur les bénéfices à payer	4 021	6 942
Passifs d'impôts futurs [note 2]	266	14 615
Dépôts de clients et revenus reportés	251 018	293 537
Instruments financiers dérivés [note 2]	40 243	79 831
Débeture	3 156	3 156
Versements sur la dette à long terme échéant à moins d'un an	24 576	16 745
Total du passif à court terme	610 754	720 497
Dette à long terme [note 7]	83 108	133 340
Provision pour remise en état des aéronefs loués	8 550	13 011
Autres passifs [note 4]	41 743	34 517
Instruments financiers dérivés [note 2]	50	10 227
Passifs d'impôts futurs	17 937	9 692
	762 142	921 284
Capitaux propres		
Capital-actions [note 8]	216 236	154 198
Bénéfices non répartis [note 2]	165 096	104 211
Surplus d'apport [note 8]	6 642	4 619
Cumul des autres éléments du résultat étendu [notes 2 et 9]	(20 613)	82 902
	367 361	345 930
	1 129 503	1 267 214

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trimestres terminés les 31 octobre		Exercices terminés les 31 octobre	
	2009	2008 [redressé – note 2]	2009	2008 [redressé – note 2]
(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)	\$	\$	\$	\$
Revenus	719 656	790 424	3 545 341	3 512 851
Dépenses d'exploitation				
Coûts directs	350 241	391 424	2 062 626	1 933 706
Salaires et avantages sociaux	97 515	87 737	364 642	349 746
Carburant d'aéronefs	80 342	104 914	319 224	365 457
Commissions	28 297	32 849	177 166	174 740
Entretien d'aéronefs	14 763	25 652	89 896	97 842
Frais d'aéroports et de navigation	23 698	24 173	90 611	90 624
Loyer d'aéronefs	13 562	12 303	54 287	48 628
Autres [note 2]	75 662	88 180	293 494	324 340
	684 080	767 232	3 451 946	3 385 083
	35 576	23 192	93 395	127 768
Amortissement [note 2]	12 813	14 099	51 155	56 147
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	1 393	1 065	4 866	7 538
Autres intérêts et frais financiers	344	924	2 679	1 758
Revenus d'intérêts	(495)	(3 378)	(4 588)	(16 172)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(14 942)	120 749	(68 267)	106 435
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 219	2 297	(135)	2 295
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA [note 4]	(1 978)	13 790	(68)	45 927
Charge de restructuration [note 10]	11 967	—	11 967	—
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale [note 5]	—	—	—	(1 605)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	2 574	1 029	(24)	427
	12 895	150 575	(2 415)	202 750
Bénéfice (perte) avant les postes suivants	22 681	(127 383)	95 810	(74 982)
Impôts sur les bénéfices (récupération)				
Exigibles	(19 702)	939	(9 531)	19 565
Futurs [note 2]	23 767	(46 230)	40 447	(48 440)
	4 065	(45 291)	30 916	(28 875)
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	18 616	(82 092)	64 894	(46 107)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(510)	(277)	(3 047)	(3 287)
Bénéfice net (perte nette) de la période	18 106	(82 369)	61 847	(49 394)
Bénéfice (perte) par action [notes 2 et 8]				
De base	0,53	(2,54)	1,86	(1,49)
Dilué(e)	0,52	(2,54)	1,85	(1,49)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Trimestres terminés les 31 octobre		Exercices terminés les 31 octobre	
	2009	2008 [redressé – note 2]	2009	2008 [redressé – Note 2]
(en milliers de dollars) (non vérifiés)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) de la période	18 106	(82 369)	61 847	(49 394)
Autres éléments du résultat étendu				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(831)	100 163	(39 829)	134 592
Reclassement dans les résultats	2 120	2 966	(92 111)	61 560
Impôts futurs	(544)	(32 984)	42 418	(63 852)
	745	70 145	(89 522)	132 300
Pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie avant le 1 ^{er} novembre 2006, reclassées dans les résultats au cours de la période	—	—	—	522
Impôts futurs	—	—	—	(172)
	—	—	—	350
Gains (pertes) de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à (l'appréciation) la dépréciation en date d'arrêté des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	244	9 761	(13 214)	16 713
	989	79 906	(102 736)	149 363
Résultat étendu de la période	19 095	(2 463)	(40 889)	99 969

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

	Trimestres terminés les 31 octobre		Exercices terminés les 31 octobre	
	2009	2008 [redressé – note 2]	2009	2008 [redressé – note 2]
(en milliers de dollars) (non vérifiés)	\$	\$	\$	\$
Bénéfices non répartis au début de la période, solde déjà reporté	146 990	190 393	109 302	190 534
Modifications de conventions comptables [note 2]	—	(868)	(3 114)	(5 124)
Bénéfices non répartis redressés au début de la période	146 990	189 525	106 188	185 410
Bénéfice net (perte nette) de la période	18 106	(82 369)	61 847	(49 394)
Prime versée au rachat d'actions	—	—	—	(19 864)
Dividendes	—	(2 945)	(2 939)	(11 941)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	165 096	104 211	165 096	104 211

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres terminés les 31 octobre		Exercices terminés les 31 octobre	
	2009	2008 [redressé – note 2]	2009	2008 [redressé – note 2]
(en milliers de dollars) (non vérifiés)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette) de la période	18 106	(82 369)	61 847	(49 394)
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (reentrées) de fonds :				
Amortissement	12 813	14 099	51 155	56 147
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(14 942)	120 749	(68 267)	106 435
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 219	2 297	(135)	2 295
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	(1 978)	13 790	6 332	45 705
Perte sur disposition de placements dans des PCAA	—	—	—	222
Radiation d'écarts d'acquisition et d'actifs	9 067	—	9 067	—
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	—	—	(1 605)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	2 574	1 029	(24)	427
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	510	277	3 047	3 287
Impôts futurs	23 767	(46 230)	40 447	(48 440)
Charge de retraite	693	765	2 888	3 075
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	536	1 044	2 023	3 012
	52 365	25 451	108 380	121 166
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(141 136)	(129 517)	(56 833)	(47 362)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(10 800)	(28)	(6 663)	4 541
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	220	(817)	350	675
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(99 351)	(104 911)	45 234	79 020
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 053)	(22 637)	(28 900)	(64 901)
Contrepartie versée pour une société acquise	(613)	—	(5 824)	(59 559)
Encaissements des placements dans des PCAA [note 4]	880	—	8 062	10 778
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	—	—	—	(12 296)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7 786)	(22 637)	(26 662)	(125 978)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	18 850	18 919	(22 951)	60 491
Remboursements de la dette à long terme	(7 085)	—	(14 972)	(10 565)
Produit de l'émission d'actions	60 905	375	62 038	1 970
Rachat d'actions	—	—	—	(24 864)
Dividendes versés à un actionnaire sans contrôle	—	—	(2 873)	—
Dividendes	—	(2 945)	(2 939)	(11 941)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	72 670	16 349	18 303	15 091
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(139)	(2 675)	(2 090)	10 866
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(34 606)	(113 874)	34 785	(21 001)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	215 158	259 641	145 767	166 768
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	180 552	145 767	180 552	145 767
Informations supplémentaires				
Impôts sur les bénéfices payés	3 601	1 586	13 518	11 865
Intérêts payés	1 501	121	4 492	6 821

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

[Les montants sont exprimés en milliers à l'exception du capital-actions, des options et des montants par option et par action] [non vérifiées]

Note 1 BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels, à l'exception des nouvelles conventions comptables décrites à la note 2. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2008. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.

Note 2 NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES ET AUTRES MODIFICATIONS

ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés [« ICCA »] a publié le chapitre 3064 «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace, à compter du 1^{er} novembre 2008 pour la société, le chapitre 3062 «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et le chapitre 3450 «Frais de recherche et de développement». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'application de ces nouvelles normes a été traitée rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite le 1^{er} novembre 2007 par une diminution des bénéfices non répartis de 5 708 \$ et, au 31 octobre 2008, par une diminution des frais payés d'avances de 6 512 \$, une diminution des autres actifs de 760 \$, une diminution des passifs d'impôts futurs de 2 155 \$, une diminution des bénéfices non répartis de 5 091 \$ et une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 26 \$. Pour la période de trois et l'exercice terminés le 31 octobre 2008, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite par une augmentation des autres dépenses d'exploitation de 6 079 \$ et une diminution de 441 \$ respectivement, par une diminution de l'amortissement de 134 \$ et 502 \$ et par une augmentation du recouvrement d'impôts futurs de 1 722 \$ et une diminution de 326 \$, soit une diminution du bénéfice net de 4 223 \$ et une augmentation de 617 \$ respectivement (diminution de 0,13 \$ et augmentation de 0,02 \$ du bénéfice dilué par action) et par une augmentation du résultat étendu de 7 \$ et une diminution de 66 \$. Ces ajustements sont relatifs à certains frais de commercialisation liés aux saisons à venir. Ces frais étaient auparavant comptabilisés au résultat net des saisons afférentes et les frais de mise en exploitation des aéronefs étaient auparavant reportés et amortis sur une période n'excédant pas 5 ans.

De plus, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite aussi par le reclassement des logiciels informatiques, des immobilisations corporelles aux autres actifs incorporels. Au 31 octobre 2008, ce reclassement a eu pour effet d'augmenter la valeur comptable nette des autres actifs incorporels et de réduire celle des immobilisations corporelles de 16 915 \$.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Comité sur les problèmes nouveaux a également publié, en janvier 2009, le CPN-173 «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers», qui apporte une précision au chapitre 3855 « Instruments financiers - information à fournir et présentation » quant à la détermination de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers. Ce CPN précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette recommandation est applicable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant à la date de parution de l'abrégé, soit le 20 janvier 2009 ou après. L'application de ces précisions a eu pour effet, au 1^{er} novembre 2008, de réduire les instruments financiers dérivés présentés à l'actif de 1 379 \$, de réduire les instruments financiers dérivés présentés au passif de 3 152 \$, de réduire les actifs d'impôts futurs de 575 \$ et d'augmenter les bénéfices non répartis de 1 977 \$ et de réduire le cumul des autres éléments du résultat étendu de 779 \$. L'application de cette recommandation a eu comme effet de diminuer le bénéfice net et le bénéfice dilué par action de la société de 227 \$ et 0,01 \$ respectivement et d'augmenter les autres éléments du résultat étendu de 377 \$ de la période de trois mois terminée le 31 octobre 2009. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, l'application de cette recommandation a eu comme effet de diminuer le bénéfice net et le bénéfice dilué par action de la société de 1 715 \$ et 0,05 \$ respectivement et d'augmenter les autres éléments du résultat étendu de 1 076 \$.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Les soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés qui sont cédés en nantissement de lettres de crédit et qui garantissent des obligations à long terme de la société, majoritairement reliées aux ententes de retraite, ont été reclassés hors de l'actif à court terme au bilan. Ce reclassement a eu pour effet de diminuer le total de l'actif à court terme de 28 345 \$ au 31 octobre 2008 et n'a eu aucune incidence sur l'actif total au bilan. Dans le cadre de ce changement, les variations nettes de la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservées présentées avec l'actif à court terme au bilan ont été reclassées des activités d'investissement aux activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie puisque ces fonds, temporairement inaccessibles, résultent principalement de la vente de services à des clients et seront utilisés pour la prestation des services vendus dans le cours des activités courantes de la société. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, ce reclassement a eu pour effet de diminuer les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 76 205 \$. Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement ont varié des mêmes montants.

CONVERSION D'UN PLACEMENT

La valeur comptable du placement dans CIBV au 31 octobre 2008 (voir note 6) a été augmentée d'un montant de 9 055 \$ afin de refléter la conversion de ce placement en \$US en utilisant le taux effectif à cette date (une augmentation de 11 965 \$ a été comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 31 octobre 2008). La contrepartie de cet ajustement a été comptabilisée au cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres sans aucune incidence sur les résultats nets de l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, Regroupements d'entreprises, et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Également en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière (IFRS). La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS. La direction de la société a mis en place une équipe IFRS à qui incombe d'élaborer un plan de conversion aux normes IFRS. Le plan est maintenant terminé et l'équipe en est actuellement à l'étape de l'identification des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, à en évaluer les incidences et, le cas échéant, à analyser les diverses conventions que la société pourrait choisir d'appliquer.

Note 3 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 octobre 2009, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 200 396 \$ [210 481 \$ au 31 octobre 2008] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente

commerciale de la société avec son fournisseur de services de traitements de carte de crédit. De plus, elle inclut 72 330 \$, dont 28 476 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [46 216 \$ au 31 octobre 2008, dont 28 345 \$ à long terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 4 PLACEMENTS DANS DES PCAA

RESTRUCTURATION

Au milieu du mois d'août 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA ») émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. Depuis ce temps, aucune transaction importante portant sur des titres détenus par la société n'a été conclue sur un marché actif.

Le 16 août 2007, à la suite de la crise des liquidités, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

Le 21 janvier 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revue ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit.

Faute de marché actif pour les titres de PCAA, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur le marché en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéance. La société a également tenu compte de sa part estimative des coûts de restructuration associés à l'accord ainsi que des montants de trésorerie accumulés dans les conduits et payables au moment de la mise en œuvre du plan.

À la suite de l'évaluation, la société a constaté, le 21 janvier 2009, un renversement de sa provision pour dévaluation de ses placements dans des PCAA de 9 455 \$, présenté sous la rubrique Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA. Ce renversement tient compte de la quote-part de la société au montant de 6 042 \$ des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits, dont 4 745 \$ a été encaissé avant le 31 janvier 2009. À la suite de ce renversement, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$.

Toujours le 21 janvier 2009, les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

VALORISATION

Le 28 octobre 2009, la société a encaissé un montant totalisant 880 \$ (8 062 \$ pour l'exercice) relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés. Durant le trimestre, la société a été avisée que plusieurs événements affectant le crédit des PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis ont eu lieu, résultant en des pertes plus importantes que les garanties données en nantissement. Ces événements ont eu pour effet de réduire la valeur nominale des placements dans des PCAA de 4 844 \$ ainsi que de réduire du même montant la provision pour dévaluation des placements dans des PCAA, puisque les montants avaient été provisionnés intégralement. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève maintenant à 128 835 \$ au 31 octobre 2009 et se détaille comme suit :

MAV 2 ÉLIGIBLES

La société détient 113 331 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant une échéance prévue jusqu'en janvier 2017. La société a reçu des billets de remplacement à la valeur nominale comme suit :

Catégorie A-1 :	34 436 \$
Catégorie A-2 :	63 894 \$
Catégorie B :	11 598 \$
Catégorie C :	3 403 \$

MAV 2 INÉLIGIBLES

La société détient 7 630 \$ de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en décembre 2035.

MAV 3 TRADITIONNELS

La société détient 7 874 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2015.

Le 31 octobre 2009, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. La société a considéré, entre autres, les nouvelles informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Ce dernier publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés. Depuis le troisième trimestre, la direction de la société a donc estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. La société a ainsi considéré les informations publiées par DBRS le 11 août 2009. Cette dernière a décoté les PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés de catégorie A-2 à « BBB- ». Avant cette décote, cette catégorie de PCAA avait une cote de « A ».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 2,7 % (taux moyen pondéré de 2,1 %), selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 7,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 7,3 % à 60,0 % (taux moyen pondéré de 11,7 %) qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2009, un renversement de ses placements dans des PCAA de 1 358 \$ (5 373 \$ de dévaluation pour l'exercice). Ce renversement tient compte d'un montant additionnel de la quote-part de la société au montant de 620 \$ des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits (7 020 \$ pour l'exercice). Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a encaissé un montant de 6 400 \$ et le solde de 620 \$ a été encaissé le 5 novembre 2009. La société a également procédé à une nouvelle évaluation de ses options qui lui permettent de rembourser certains crédits rotatifs, à l'échéance et sous certaines conditions, à partir des billets restructurés. À la suite de cette évaluation, aucun ajustement n'a été comptabilisé. Pour l'exercice toutefois, la société a constaté une augmentation de la juste valeur de ses options de 800 \$, présenté sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. Ces options (présentées sous la rubrique Instruments financiers dérivés), ainsi que le gain reporté correspondant (présenté sous la rubrique Autres passifs), ont initialement été comptabilisées à leur juste valeur qui s'élevait à 8 400 \$. À la suite de la nouvelle évaluation, des remboursements de capital de PCAA de 8 062 \$ et de l'encaissement de la quote-part des montants de trésorerie de 6 400 \$ au cours de l'exercice, la juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à 71 401 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 57 434 \$, représentant 44,6 % de la valeur nominale de 128 835 \$.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. Bien que la direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % (100 points de base) des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3 900 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résume comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA \$	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA \$	Placements dans des PCAA \$	Perte (gain) sur des placements dans des PCAA \$
Solde au 31 octobre 2008	143 500	(56 905)	86 595	
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(7 351)	(7 351)	7 351
Remboursement de capital	(7 182)	—	(7 182)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(6 400)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(800)
Solde au 31 juillet 2009 / Incidence sur les résultats de la période de neuf mois	134 559	(64 256)	70 303	1 910
Remboursement de capital	(880)	—	(880)	—
Renversement des placements dans des PCAA	—	1 358	1 358	(1 358)
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Quote-part des montants de trésorerie à recevoir	—	620	620	(620)
Incidence sur les résultats du trimestre				(1 978)
Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de 2009	128 835	(57 434)	71 401	(68)

Note 5 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, un gain de 1 605 \$ a été constaté à la suite du rachat, par la filiale Travel Superstore, d'actions classées avec les autres passifs pour une contrepartie de 330 \$ alors que la valeur comptable de ces actions s'établissait à 1 935 \$. À la suite de cette transaction, le pourcentage de détention de la société dans cette filiale est passé de 50,1 % à 64,6 %.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la société a payé une contrepartie additionnelle de 2 502 € [3 994 \$] dans le cadre de l'acquisition de L'Européenne de Tourisme (Amplitude Internationale) survenue en 2007 et un écart d'acquisition additionnel de 1 756 \$ a été comptabilisé.

Note 6 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	Au 31 octobre 2009 \$	Au 31 octobre 2008 [redressé - note 2] \$
Placements dans Caribbean Investments B.V.	66 347	68 114
Frais reportés, solde non amorti [note 2]	2 234	2 028
Autres placements	118	603
Divers	192	847
	68 891	71 592

La variation du placement dans Caribbean Investments B.V. [« CIBV »] se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2008	68 114
Apport en capital	5 824
Quote-part du bénéfice net	24
Écart de conversion	(7 615)
Solde au 31 octobre 2009	66 347

Le 10 décembre 2007, la société a acquis une participation de 35 % dans CIBV, une société qui exploite cinq hôtels, situés au Mexique et en République Dominicaine, pour une contrepartie au comptant de 51 605 \$ [51 100 \$US] et des paiements conditionnels supplémentaires pouvant atteindre 4 000 \$US basés sur l'atteinte de certaines conditions spécifiques d'ici la fin de l'année 2009. De plus, le 9 avril 2008, la société a effectué des apports en capital supplémentaires de 4 150 \$ [4 113 \$US]. Les coûts d'acquisition relatifs à cette transaction se sont élevés à 2 099 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, et la quote-part du bénéfice net de la société acquise a été comptabilisée à compter du 10 décembre 2007. L'écart entre le coût de la participation de la société dans CIBV et sa quote-part de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 16 000 \$ et a été alloué à l'écart d'acquisition théorique.

Note 7 DETTE À LONG TERME

À la suite de la restructuration et des remboursements de capital obtenus relativement à certains placements détenus dans des PCAA [note 4], des facilités de crédit aux montants initiaux de 9 485 \$ et de 98 140 \$ ont été réduites, et ce, selon les termes des ententes. Au 31 octobre 2009, les nouveaux soldes de ces facilités de crédit disponibles s'élèvent à 9 355 \$ et 88 888 \$ et un montant de 77 963 \$ était utilisé en vertu de ces facilités de crédit.

De plus, la société avait conclu, le 18 décembre 2008, une convention de financement non garantie subordonnée avec un de ses actionnaires au montant de 60,0 millions de dollars. Les tirages pouvaient être effectués jusqu'au 31 octobre 2009. Aucun tirage n'a été effectué durant la période déterminée, rendant cette convention de financement non garantie subordonnée périmée au 31 octobre 2009.

Note 8 CAPITAUX PROPRES

A) CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [« actions de catégorie A »], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [« LTC »], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée dépasse 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un

Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [« actions de catégorie B »], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action à droit de vote de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Exercice terminé le 31 octobre 2009	
	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au début de la période	32 678 241	154 198
Émission de la trésorerie	5 037 547	61 949
Exercice d'options	13 011	89
Solde à la fin de la période	37 728 799	216 236

Les 30 septembre et 6 octobre 2009, la société, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, a émis un total de 4 887 500 actions à droit de vote, composées d'actions de catégorie A et de catégorie B, au prix de 13,00 \$ l'action, pour un produit brut de 63 538 \$. Le produit net tiré de ce placement, déduction faite des commissions des preneurs fermes et des frais d'émissions, s'est élevé à 60 530 \$.

Au 31 octobre 2009, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevaient respectivement à 869 249 et 36 859 550.

B) OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2008	716 173	22,85
Attribuées	441 084	11,18
Exercées	(13 011)	6,84
Annulées	(43 106)	24,32
Solde au 31 octobre 2009	1 101 140	18,31
Options pouvant être exercées au 31 octobre 2009	460 744	22,35

c) SURPLUS D'APPORT

	Trimestres terminés les 31 octobre		Exercices terminés les 31 octobre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	6 106	3 575	4 619	1 871
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions	536	1 044	2 023	3 012
Options exercées	—	—	—	(264)
Solde à la fin de la période	6 642	4 619	6 642	4 619

d) BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres terminés les 31 octobre		Exercices terminés les 31 octobre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	[Redressé – note 2] \$	\$	[Redressé – note 2] \$
(en milliers, sauf les montants par action)				
Numérateur				
Bénéfice (perte) attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	18 106	(82 369)	61 847	(49 394)
Intérêts sur débenture pouvant être réglées en actions à droit de vote	33	—	131	—
Bénéfice (perte) servant au calcul du bénéfice dilué (de la perte diluée) par action	18 139	(82 369)	61 978	(49 394)
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	34 429	32 476	33 168	33 108
Débentures pouvant être réglées en actions à droit de vote	219	—	288	—
Options d'achat d'actions	141	—	29	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué (de la perte diluée) par action	34 789	32 476	33 485	33 108
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,53	(2,54)	1,86	(1,49)
Dilué(e)	0,52	(2,54)	1,85	(1,49)

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour la période de trois et l'exercice terminés le 31 octobre 2009, 595 056 et 1 008 140 options d'achat d'actions ont respectivement été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société pour les périodes correspondantes.

Aux fins du calcul de la perte diluée par action pour la période de trois mois et l'exercice terminés le 31 octobre 2008, la débenture pouvant être réglée en actions à droit de vote n'a pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action en raison de son effet antidilutif. L'incidence potentielle de la débenture sur le dénominateur est de 195 000 actions pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2008 et de 130 000 actions pour l'exercice terminé à la même date. Étant donné les pertes enregistrées au cours de la période de trois mois et l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les 716 173 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul de la perte diluée par action en raison de leur effet antidilutif.

Note 9 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Couvertures de flux de trésorerie \$	Écarts de conversion reportés \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2007, déjà reporté	(59 392)	(7 109)	(66 501)
Modification d'une convention comptable [note 2]	—	40	40
Solde redressé au 31 octobre 2007	(59 392)	(7 069)	(66 461)
Variation au cours de la période	62 505	6 952	69 457
Solde au 31 juillet 2008	3 113	(117)	2 996
Variation au cours de la période	70 145	9 761	79 906
Solde au 31 octobre 2008	73 258	9 644	82 902
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2008, déjà reporté	73 258	615	73 873
Modifications de conventions comptables et autre modification [note 2]	(779)	9 029	8 250
Solde redressé au 1 novembre 2008	72 479	9 644	82 123
Variation au cours de la période	(90 267)	(13 458)	(103 725)
Solde au 31 juillet 2009	(17 788)	(3 814)	(21 602)
Variation au cours de la période	745	244	989
Solde au 31 octobre 2009	(17,043)	(3,570)	(20 613)

Note 10 CHARGE DE RESTRUCTURATION

Le 24 septembre 2009, la société a annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à son réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles entraîneront la fermeture d'un centre administratif et de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. Le montant comptabilisé de 11 967 \$ à titre de charge de restructuration comprend des charges monétaires de 2 900 \$, principalement composée de prestations de cessation d'emploi, une charge pour dépréciation d'actifs de 599 \$ ainsi qu'une radiation de 8 468 \$ des écarts d'acquisition après avoir soumis les actifs et écarts d'acquisition des agences visées par la restructuration à un test de dépréciation.

Les immobilisations corporelles comprennent des actifs destinés à être vendus d'une valeur comptable nette de 1 050 \$, relativement au plan de restructuration.

Note 11 INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe.

	Trimestre terminé le 31 octobre 2009			Exercice terminé le 31 octobre 2009		
	Amérique \$	Europe \$	Total \$	Amérique \$	Europe \$	Total \$
Revenus	420 623	299 033	719 656	2 552 348	992 993	3 545 341
Dépenses d'exploitation	411 108	272 972	684 080	2 497 525	954 421	3 451 946
	9 515	26 061	35 576	54 823	38 572	93 395
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ^[1]				164 064	119 003	283 067

	Trimestre terminé le 31 octobre 2008			Exercice terminé le 31 octobre 2008		
	Amérique	Europe	Total [Redressé – note 2]	Amérique	Europe	Total [Redressé – note 2]
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	467 168	323 256	790 424	2 536 831	976 020	3 512 851
Dépenses d'exploitation	471 891	295 341	767 232	2 460 701	924 382	3 385 083
	(4 723)	27 915	23 192	76 130	51 638	127 768
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ^[2]				192 231	130 866	323 097

^[1] Au 31 octobre 2009

^[2] Au 31 octobre 2008

Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12, 13 et 21 des états financiers consolidés vérifiés 2008 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

LETTRES DE CRÉDIT IRRÉVOCABLES

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2009, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 477 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2009, le montant total de ces garanties s'élevait à 860 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2009, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

